

dans le christianisme fasse toute son œuvre en Angleterre, et que le protestantisme soit détruit par une protestation d'incrédulité.

Il est au reste tellement dans la nature de toute société de reconnaître une autorité suprême, que nulle église nationale n'a jusqu'ici pu se détacher de l'unité universelle ou catholique sans tomber toute entière entre les mains des gouvernements. Vous ne voulez plus du chef divinement institué par Jésus-Christ pour régir le monde des âmes ? Eh bien ! vous aurez l'autorité religieuse sous une autre forme ; mais vous l'aurez bon gré, mal gré. Non plus inspirée par l'Esprit Saint, limitée dans son action par le plus stricte devoir, exercée par un père ; vous l'aurez aveugle, transcendante, brutale comme la raison du plus fort. Vous aurez un Czar pour Pape. Pierre I de Russie avait aboli le Pratriarcat pour le remplacer par ce qu'il appela le " Saint-Synode ", c'est-à-dire par une commission de créatures entièrement dévouées à ses ordres. Et lorsque le clergé Russe ainsi humilié vint le supplier de laisser à Dieu ce qui appartenait à Dieu, le Czar irrité répondit en se frappant la poitrine : " Voici votre Patriarche." Encore une fois, il en est si bien ainsi, que, comme l'observe Döllinger, les Grecs schismatiques d'aujourd'hui reconnaissent même les Turcs, leurs maîtres, pour juges suprêmes dans les questions religieuses. Il y a quelques années une discussion très-vive s'engagea entre les prêtres du rit arménien et ceux du rit grec sur la question de savoir, s'il est nécessaire de mêler quelques gouttes d'eau au vin du Saint-Sacrifice de la Messe. L'ardeur des partis ayant rendu toute entente impossible entre les autorités ecclésiastiques, l'affaire fut, selon la loi qui régit cette malheureuse église d'Orient, déferée au tribunal suprême de l'Etat. Voilà donc deux Patriarches aux pieds d'un turc, recueillant de ses lèvres les instructions nécessaires pour célébrer convenablement la Sainte Messe : " Le Coran, dit le juge (Reis-Effendi) condamne le vin comme un breuvage impur : il suit de là que vous ne boirez désormais tous deux que de l'eau."

Ne rions point de ces humiliations profondes ; elles ne sont après tout que la conséquence logique du principe impie au nom duquel se livre aujourd'hui même les plus sérieux combats, le principe de l'asservissement de l'église par le pouvoir temporel de l'État. C'est pourtant bien cette idée qui est le point central de tout l'organisme de l'église anglicane. Oui, c'est cela même qui faisait dire à Jacques I recevant l'héritage d'Elizabeth : je fais tout ce qui me plaît, la loi et l'évangile ! " *Do I mak the bishops ! Do I mak the judges ? Then Godvaun's ! I mak what likes, me, law and gospel !* Il comprenait que l'autorité n'est point la lettre morte ; mais en définitive celui qui explique et applique la lettre. Nous le répétons, c'est là qu'est le mal de l'église anglicane, dans cette suprématie de l'État qu'Hallow appelait un peu grossièrement, mais avec beaucoup de justesse " *the collar of the watch dog*, le collier du chien de garde." L'État retient en effet par là l'église